

Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: homologation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse (abrog. directive 79/352/CEE). Codification

2007/0284(COD) - 13/07/2009 - Acte final

OBJECTIF : codification de la directive 79/532/CEE concernant l'homologation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse des tracteurs agricoles ou forestiers à roues.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2009/68/CE du Parlement européen et du Conseil concernant la réception par type de composant des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée).

CONTENU : la présente directive vise à codifier la directive 79/532/CEE du Conseil du 17 mai 1979 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à l'homologation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse des tracteurs agricoles ou forestiers à roues. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 25/08/2009.

APPLICATION : à partir du 01/01/2010.